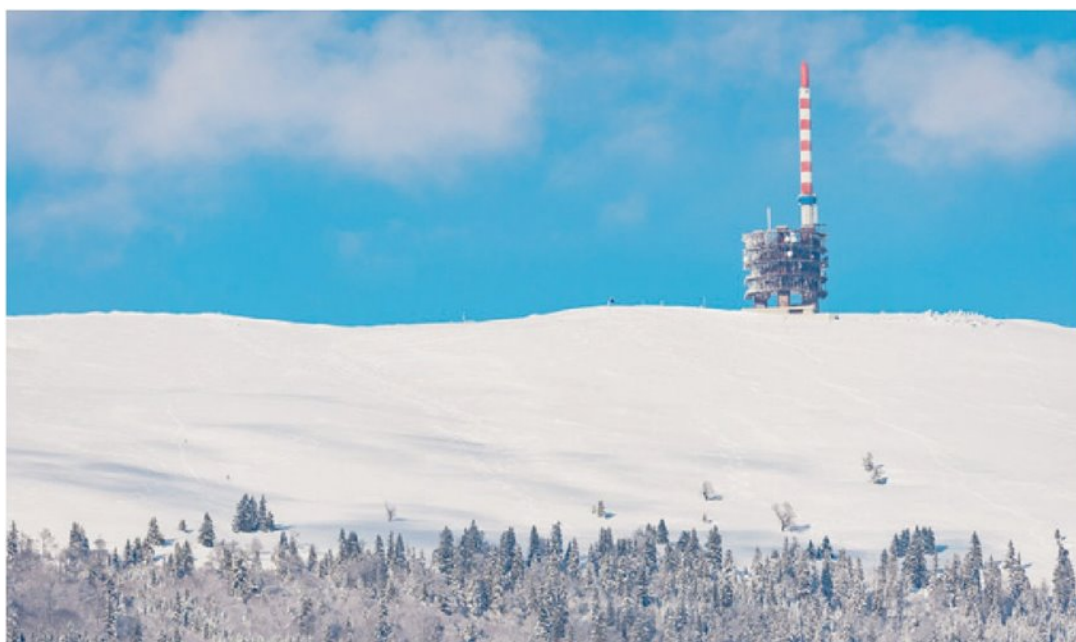


Soutien aux parcs naturels et aux éoliennes

Les autorités neuchâteloises estiment une extension des parcs de Chasseral et du Doubs compatible avec les éoliennes.



Le Parc Chasseral, comme celui du Doubs, est plébiscité par le Grand Conseil. ARCHIVES LUCAS VUITEL

Le Grand Conseil neuchâtelois a donné un soutien quasi unanime aux parcs naturels régionaux de Chasseral et du Doubs. Il leur a alloué, hier, un crédit de 1,15 million de francs entre 2020 et 2024. Le Parc Chasseral touchera 891 000 francs et son voisin du Doubs 264 805 francs.

Si le canton de Neuchâtel paie si peu pour l'un des parcs, c'est grâce à «une situation relativement privilégiée» dans le calcul du financement, qui se fait entre la Confédération et les cantons impliqués, a expliqué le conseiller d'Etat Jean-Nat Karakash. Pour le Parc du Doubs, ce calcul «exclut la population en zone urbaine», soit celle du Locle et de La Chaux-de-Fonds. «Un parc naturel n'est pas une réserve naturelle», a relevé le libéral-radical Claude Guinand.

Il a souhaité que les parcs soient accessibles à tous, y compris aux «manifestations sportives respectueuses de l'environnement». Mais ce qui a le plus inquiété, c'est qu'un développement du Parc Chasseral puisse empêcher l'érection d'éoliennes. Ou que celles-ci puissent faire perdre au parc sa précieuse subvention fédérale.

L'opposition qui fâche

La Verte Clarence Chollet a dénoncé l'opposition de Tourisme neuchâtelois au projet de sept éoliennes au Crêt-Meuron, entre La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran: «C'est une prise en otage qui pourrait mettre en danger le parc naturel.» Le démocrate du centre Blaise Fivaz s'est même dit «scandalisé» par cette opposition et celle de citoyens, «alors

que l'on parle tous les jours d'urgence climatique». Jean-Nat Karakash s'est voulu rassurant: «Il n'y a pas d'inquiétudes à avoir quant à la possibilité de concilier le développement des parcs naturels régionaux et des parcs éoliens.» **FME**